



Place des Savonnières
83000 Toulon
leportdescreateurs@gmail.com
www.leportdescreateurs.net

Appel à candidatures 2023

Résidence de recherche et de création BOOSTER BOOSTER#7 - DANSE

Calendrier

Dépôt de candidature
Du 13 juillet au 18 septembre 2022

Annonce du/de la lauréat.e
27 septembre 2022

Programme
Du 2 mai au 1er juillet 2023

Contact
William Acker
leportdescreateurs@gmail.com

Depuis 2016 Le Port Des Créateurs propose une résidence artistique pluridisciplinaire adressée aux artistes émergent.e.s souhaitant bénéficier d'un temps de recherche et de création ainsi que d'un accompagnement professionnel personnalisé.

Le Port Des Créateurs est un incubateur culturel basé à Toulon qui accompagne près de 100 acteurs culturels par an, artistes, associations, entrepreneurs ou étudiant.e.s. L'association dispose de 1500 m² d'espaces de production et de diffusion comprenant différentes fabriques créatives (son et image, arts culinaires, design éditoriale et arts plastiques). L'association programme également une centaine d'événements gratuits et tout public par an (2 expositions collectives, 45 workshops, 10 conférences, cinéma plein air, battle de danse, concerts, etc.)

Le/La lauréat.e BOOSTER DANSE disposera d'un espace réservé de 140m² et d'un logement sur place. Il/elle sera accompagné.e tout au long de la résidence par un.e mentor ainsi que par l'équipe du Port Des Créateurs : une chargée de communication et de coordination, un chargé de développement, une chargée de production et un accompagnement artistique par le directeur.

Les BOOSTER précédents :

BOOSTER #1 - Arts plastiques - Victor Remere
BOOSTER #2 - Musique - Pom Bouvier
BOOSTER #3 - Danse - Maxime Cozic
BOOSTER #4 - Arts et sciences - Léo Fourdrinier
BOOSTER #5 - Arts plastiques - Manu Li Wanxu
BOOSTER #6 - Son - Ttristana

En 2023 le programme BOOSTER aura pour thématique la DANSE. L'appel à projet est donc ouvert aux danseurs/danseuses et chorégraphes.

Une personne sera sélectionnée pour deux mois du 2 mai au 1er juillet 2023, le présent appel n'est ouvert qu'aux candidatures individuelles.

Le Port Des Créateurs est soutenu par le Ministère de la Culture, France relance, Ville de Toulon, Métropole TPM, Département du Var, DRAC PACA, Région PACA

Objectifs pédagogiques	<p>Bénéficiaire d'un temps de recherche et de création</p> <p>Professionaliser son activité</p> <p>Développer son réseau professionnel en PACA</p>
Conditions	<p>Honoraires pour l'artiste : bourse de 3000€ pour les deux mois de résidence</p> <p>Frais de production : 1000€ (chaque dépense devant faire l'objet d'une autorisation préalable), les frais de production non consommés sur la période de la résidence ne seront pas redistribués à l'artiste.</p> <p>Logement sur place dans la station, appartement de 60m2 situé en face du Port Des Créateurs</p> <p>Frais de transport : 500€ (chaque dépense de déplacement devant faire l'objet d'une autorisation préalable) les frais de transport non consommés sur la période de la résidence ne seront pas redistribués à l'artiste.</p> <p>Rendu de résidence possible en accord avec la mentor.</p> <p>Plateau de création de 140m2 réservé à l'artiste pendant la durée de résidence.</p> <p>Le contrat de résidence est basé sur le modèle proposé par le réseau Arts en Résidence et consultable ici : https://www.artsenresidence.fr/ressources/outils-ressource/</p>
Programme	<p>Accompagnement individualisé, premier bilan avec l'artiste avant le début de résidence.</p> <p>Ce rdv permet d'établir le programme d'accompagnement personnalisé tout au long de la résidence.</p> <p>Accompagnement technique dans la production des œuvres.</p> <p>Accompagnement artistique par la mentor : Régine Chopinot.</p> <p>Mise en réseaux avec les acteurs culturels du territoire.</p> <p>Temps de recherche et de création.</p>
Durée	<p>Du 2 mai au 1er juillet 2023</p> <p>L'artiste s'engage à être présent.e à Toulon sur toute la période de résidence du lundi au vendredi.</p> <p>L'artiste dispose d'un accès libre à ses espaces de production 7/7 jours, 24/24h.</p> <p>Certaines absences de quelques jours pour des projets artistiques et professionnels pourront être acceptées par la direction.</p>
Lieux	<p>Le Port Des Créateurs basé à Toulon dans le centre ancien offre un point de chute idéal dans la ville, à deux pas des plages et de la gare, la situation de l'association permet à l'artiste de se déplacer facilement sur toute la côte d'azur.</p> <p>Plusieurs lieux culturels sont situés autour du Port Des Créateurs : Théâtre Liberté-scène nationale, Musée d'arts de Toulon, Hôtel des Arts, Evêché de la Design Parade (Villa Noailles), Centre d'Art Villa Tamaris, Cinémas, etc.</p>

Composition du dossier de candidature

BOOSTER est ouvert à tout artiste émergent.e. La résidence accueille des artistes sans conditions d'âge et de nationalité, résidants dans l'Union Européenne.

Le dossier de candidature se compose **obligatoirement** des documents suivants au format pdf :

- * **Une note d'intention** sur le projet porté pendant la résidence.
- * **Un curriculum vitæ**
- * **Un portfolio** comportant des photographies et/ou vidéo des précédentes réalisations (les vidéos peuvent être incluses dans le dossier sous forme de lien internet).
- * **Une lettre signée** précisant la disponibilité du ou de la candidat.e pendant toute la période de résidence.

Envoi du dossier de candidature

Les documents (au format pdf) doivent être expédiés par e-mail **uniquement**.

Pour permettre une bonne gestion de votre candidature, vous devez nommer le dossier zip contenant les éléments de la manière suivante : « **NOM_prenom_BOOSTER_candidature_artiste** »

Votre dossier est à envoyer par **wetransfer** à cette adresse : **leportdescreateurs@gmail.com**

Deadline : 18 septembre - minuit

Aucun frais n'est demandé pour le dépôt de dossiers de candidature.

Attention

Les dossiers incomplets ne seront pas traités par le comité de sélection.

Comité de sélection

Le jury de sélection se compose des personnes suivantes :

- **Régine Chopinot**, danseuse, chorégraphe, directrice de la compagnie Cornucopiae et artiste en territoire du Port Des Créateurs (voir <https://www.cornucopiae.net/>)

- **Desire Davids**, danseuse, enseignante et chorégraphe (voir <https://www.desiredavids.com/>)

- **Romain Bertet**, danseur, chorégraphe, fondateur de la compagnie l'Œil ivre, créateur du Volatil à Toulon, artiste associé au ZEF scène nationale de Marseille (<https://oeil-ivre.com/romain-bertet/>)

- **Julien Carbone**, Directeur du Port Des Créateurs et curateur à la Galerie l'axolotl (<https://gallery-axolotl.com/>)

Les partenaires

Le Port Des Créateurs est soutenu par le Ministère de la Culture, France Relance, Ville de Toulon, Métropole TPM, Département du Var, Région PACA et la DRAC PACA. L'association est membre du réseau Rave, Arts en résidence, Réseau Plein sud.



Les partenaires institutionnels

Le/la résident pourra solliciter les différents partenaires du Port Des Créateurs : ESADTPM, Conservatoire TPM, Ecole Camondo, Théâtre Liberté, Jardin de Beaudouvin, etc.

Données à caractère personnel

Les candidat.e.s comprennent que leur autorisation pour le traitement de leurs données à caractère personnel est nécessaire pour que Le Port Des Créateurs puisse prendre en compte leur candidature. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui a pris effet le 25 mai 2018, les candidat.e.s bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'effacement des données qui les concernent, une limitation du traitement et d'opposition à celles-ci. Si les candidat.e.s souhaitent exercer ce droit, ils/elles peuvent s'opposer au traitement des données les concernant et ils.elles disposent du droit de retirer leur consentement à tout moment en s'adressant à leportdescreateurs@gmail.com. Les données ne seront en aucun cas cédées, ni vendues.